

APPEL A PROJET

AXES D'INTERET

La Fondation d'Entreprise IRCEM soutient des projets visant à :

- **Réduire l'errance et l'impasse diagnostiques**, avec l'objectif de dépister et débiter les prises en charge plus précocement et faciliter l'accès aux traitements utiles
- **Améliorer le parcours de santé et la qualité de vie** des personnes malades et de leurs proches aidants, depuis la recherche de diagnostic jusqu'à la prise en charge et l'accompagnement
- **Favoriser le lien social, l'accès aux apprentissages et le maintien dans l'emploi**
- **Soutenir la recherche**
- **Soutenir les proches aidants**
- **Soutenir les projets de co-innovation** entre malades, professionnels de santé, chercheurs, acteurs associatifs, acteurs privés...
- **Favoriser l'émergence de solutions numériques** permettant d'améliorer l'autonomie des patients

CRITERES DE RECEVABILITE DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Les projets doivent être présentés par une structure justifiant de son existence en **France métropolitaine + DOM TOM**.

Ils doivent concerner exclusivement :

- **Les enfants et les adolescents atteints de maladies rares et leurs proches aidants**
- **Les personnes atteintes par la maladie de Parkinson et leurs proches aidants**

Ils doivent permettre d'obtenir **un bénéfice concret pour les personnes malades**.

CRITERES DE SELECTION

Pertinence du projet au regard des objectifs stratégiques de la Fondation d'Entreprise IRCEM

- Correspondance avec les axes d'intérêt précités
- Réponse à un besoin peu ou pas satisfait avec un bénéfice attendu tangible pour les personnes atteintes de maladies rares et leurs proches
- Interdisciplinarité des projets et existence de synergies
- Modalités d'implication des patients

Qualité scientifique

- Pertinence et originalité du projet envisagé : caractère émergent, novateur et/ou structurant
- Positionnement dans le contexte des connaissances actuelles
- Qualité de la recherche
- Expertise ou expérience du/des porteur(s) de projet
- Excellence scientifique en termes de progrès des connaissances

Qualité de la mise en œuvre du projet

- Clarté de la présentation, des objectifs et du déroulement du projet
- Justification du projet
- Faisabilité scientifique et technique du projet (adéquation des moyens mis en œuvre : délais, compétences, équipes...)
- Identification des étapes-clés
- Adéquation de la méthodologie au(x) problème(s) posé(s)
- Rigueur dans la structuration du projet et la définition des résultats attendus
- Pluridisciplinarité et complémentarité des acteurs impliqués
- Ancrage et accès au terrain de recherche (et notamment accès aux malades)
- Financement

Evaluation

- Précisions attendues sur les modalités d'évaluation prévues à partir d'objectifs clairement définis
- Capacité de modélisation du projet pour un transfert d'expertise et d'expérience à d'autres catégories de personnes ou de pathologies

Valorisation et impact du projet

- Stratégie de valorisation et de diffusion des résultats du projet
- Impact du projet en termes d'acquisition de connaissances et savoir-faire
- Valorisation des travaux en termes d'amélioration du parcours de vie
- Identification du bénéfice concret pour les personnes malades